

TABLEAU DE BORD

oct 2020

Statistiques et indicateurs du handicap
et de l'insertion professionnelle
en Bourgogne-Franche-Comté



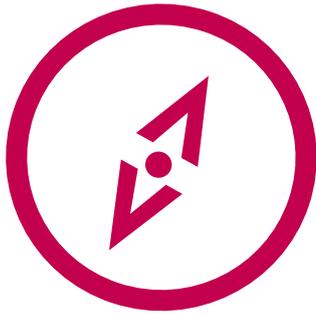
81

50,3

54,7

48,1

56,2



Les reconnaissances et orientations 4



L'accès à l'emploi

Les jeunes	6
Les demandeurs d'emploi	7
Les actions mobilisées	9
L'insertion professionnelle	13



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé	15
Le secteur public	16
Le secteur adapté et protégé	17
L'accompagnement des employeurs	18



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité	19
Les prises en charge	20
Les résultats de l'accompagnement	21



En Bourgogne-Franche-Comté...

Les demandeurs/euses d'emploi : le recul se poursuit à Pôle emploi, en particulier chez les TH

Au 1er trimestre 2020, le recul du nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi se poursuit. Si on observe une baisse de 3% du nombre de demandeur·euses d'emploi tout public sur un an, le recul est quant à lui plus marqué chez les travailleur·euses en situation de handicap. En effet chez cette population, la baisse atteint 6% par rapport à la même période l'année dernière, le nombre passant de 22 210 au 1er trimestre 2019, à 20 789 au 1er trimestre 2020. Les caractéristiques des personnes en situation de handicap inscrites à Pôle Emploi restent quant à elles stables. Par rapport à l'ensemble des personnes inscrites à Pôle Emploi, la population en situation de handicap reste plus âgée (52% de plus de 50 ans contre 27% dans le tout public), détient un niveau de formation plus bas (70% ont un niveau inférieur au CAP contre 53% dans le tout public) et atteint des périodes d'inscription plus longues (36% dépassent les 2 ans de chômage contre 26% dans le tout public).

Hausse des insertions par l'intermédiaire de Cap emploi

Les Cap Emploi de la région contribuent à insérer de plus en plus de personnes, en particulier dans le secteur privé. En effet, au 1er semestre 2019, 1649 contrats avaient été signés contre 2030 contrats au 1er semestre 2020, soit une hausse de 23% sur le nombre de signatures en 1 an. Ceux-ci concernaient 1182 personnes au 1er semestre 2019, contre 1277 personnes au 1er semestre 2020. Si le nombre de contrats signés augmente considérablement, ceux-ci sont en revanche de plus courte durée. Par ailleurs, l'écart entre les placements réalisés auprès d'une structure privée et ceux réalisés dans le public continue à se creuser, au 1er semestre 2020, 79% des placements sont réalisés dans le privé contre 68% au 1er semestre 2019.

Une mobilisation du monde économique en croissance

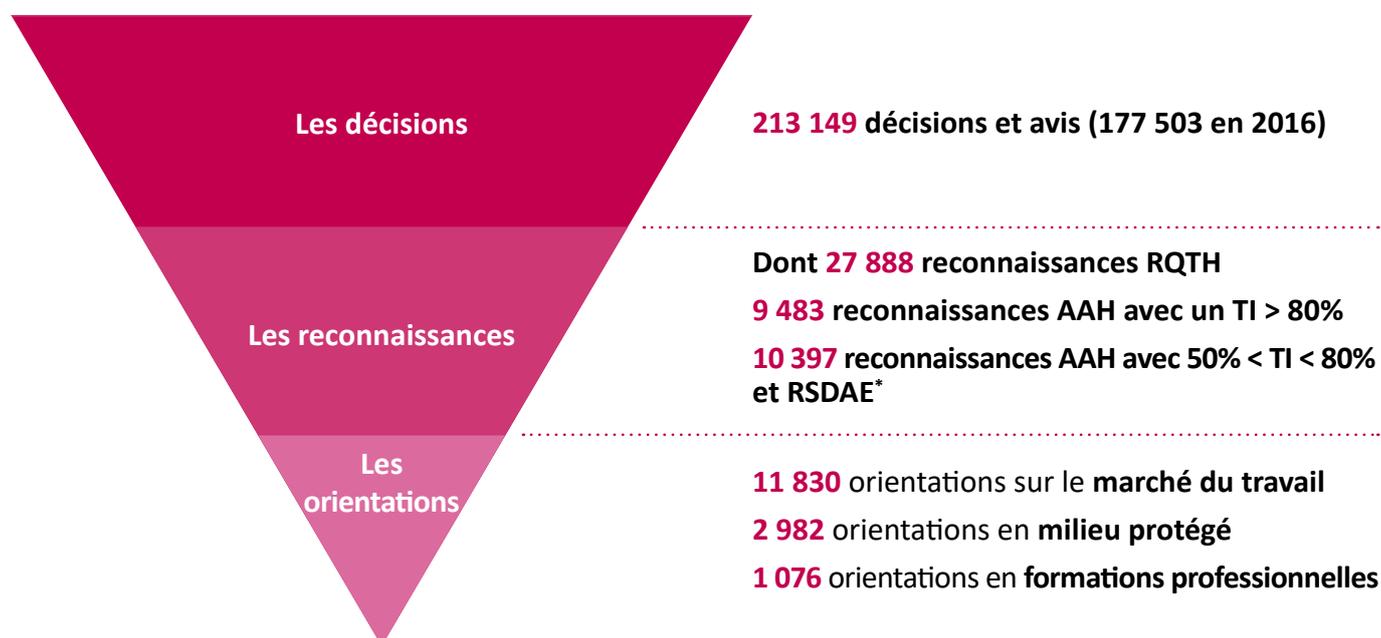
Les entreprises de la région se mobilisent de façon grandissante autour de l'emploi de salarié·es en situation de handicap, en se faisant davantage accompagner. C'est ce que mettent en lumière les indicateurs Cap Emploi. Les employeurs clients sont plus nombreux, leur nombre passant de 3649 au 1er semestre 2019 à 3993 au 1er semestre 2020, soit une augmentation de 9% sur les entreprises clientes. On constate parallèlement une mobilisation plus conséquente des prestations proposées aux employeurs par Cap Emploi, dont l'augmentation dépasse la hausse du nombre d'entreprises clientes. En effet alors que les employeurs clients ont augmenté de 9%, la mobilisation des prestations augmente quant à elle de 11%. Cap Emploi enregistre 4723 prestations mobilisées par les employeurs au 1er semestre 2019, et ce nombre passe à 5231 l'année suivante. La hausse la plus marquée se situe au niveau de la prestation qui concerne « l'information et la mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées ». Cela dit, la prestation qui reste majoritairement mobilisée vise l'appui au recrutement de personnes en situation de handicap. On note d'ailleurs un nombre d'offres d'emploi recueillies beaucoup plus important puisqu'il passe de 296 au 1er semestre 2019 à 477 un an plus tard, soit une évolution de 61%. Ces offres émanent très majoritairement d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi (à 73%). Cap Emploi semble être une structure de mieux en mieux identifiée en matière de recrutement de personnes en situation de handicap.



Les reconnaissances et orientations

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap.

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2019



* RSDAE : Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2018 et 2019

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Ensemble des demandes enregistrées	36 385	11 612	41437	39472	17 071	17903	15801	14 261	16 362	18 947	38 769	33 696	ND	25110	10313	9 700
Demandes enregistrées secteur adultes	ND	10280	36 231	34 964	11 860	13168	11 900	ND	ND	16 173	30 749	25480	ND	22143	8477	8124
Ensemble des décisions et avis prononcés	36 654	35 205	43083	38187	16 500	18333	10 655	15 803	15 893	17 504	38 334	37 935	30 019	39307	11006	10 875
Décisions prononcées secteur adultes	20 371	29 400	38195	33760	11 940	14100	12 393	ND	ND	14 875	30 320	30014	ND	18855	9183	9 094
Les accords de RQTH	4895	4467	5904	4341	1 966	2134	1 915	1 878	2 803	3 209	4 963	5003	3 358	5705	1206	1151
Les accords d'AAH avec un TI \geq 80%	1443	1586	ND	1714	599	751	659	689	423	608	1 793	1776	ND	2013	353	346
Les accords d'AAH avec 50% < TI < 80% et RSDAE	910	875	ND	2250	871	1117	851	816	1 187	1 428	1 114	1266	ND	2219	473	426
Les orientations vers le marché du travail	4088	4044	4461	3865	433	586	488	568	1 091	1 204	291	321	ND	368	982	874
Les orientations vers le milieu protégé	584	398	674	468	249	276	209	173	354	394	532	529	343	546	219	198
Les orientations en formation professionnelle spécifique (CRP et/ou UEROS)	53	29	62	51	88	84	13	30	150	10	250	295	391	534	46	43
Orientation vers un centre de préorientation (CPO)	ND	ND	136	111	ND	ND	13	9	ND	111	ND	69	ND	ND	8	0

TI : Taux d'incapacité ND : Non diffusable
 Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2018-2019



L'accès à l'emploi

Les jeunes

La scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année scolaire 2017-2018

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré	27 ‰	22 ‰	21 ‰	36 ‰	44 ‰	29 ‰	32 ‰	25 ‰	27 ‰
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré	22 ‰	19 ‰	16 ‰	25 ‰	36 ‰	26 ‰	27 ‰	20 ‰	18 ‰

Source : Insee/Drees (DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32)

Notes : Premier et second degré : les établissements de premier degré désignent les écoles maternelles et élémentaires. Les établissements de second degré désignent les collèges et les lycées.

Caractéristiques des élèves en situation de handicap scolarisé-es en milieu ordinaire dans le premier ou second degré pour l'année scolaire 2017-2018



- ▶ 10,6 ‰ ont des troubles intellectuels ou cognitifs
- ▶ 5,3 ‰ ont des troubles du psychisme
- ▶ 2,6 ‰ ont des troubles du langage ou de la parole
- ▶ 1,7 ‰ ont des troubles moteurs
- ▶ 1,1 ‰ ont des troubles auditifs et visuels

Note : Proportion d'élèves handicapé-es parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire, selon le handicap (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)

Le milieu médico-éducatif et spécialisé

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre total d'établissements	114	15	25	10	12	12	19	14	7
Nombre total de places en établissements	4 627	705	970	449	393	425	721	635	329
dont places en IME	77%	76%	76%	76%	83%	77%	77%	81%	64%
dont Établissements enfants ou adolescent-es polyhandicapé-es	7%	7%	8%	7%	8%	12%	7%	6%	8%
dont places en ITEP	12%	9%	12%	15%	9%	11%	16%	11%	6%
dont places en IEM	2%	4%	-	2%	-	-	-	-	23%
dont places en Instituts pour déficient-es sensoriel-les	2%	4%	4%	-	-	-	-	2%	-
Nombre total de SESSAD	91	13	17	10	11	9	15	11	5
Nombre total de places en SESSAD	3 033	702	785	279	198	237	459	229	144

Source : Dress, ARS, Statiss – données au 01/01/2018.



L'accès à l'emploi

Les demandeurs/euses d'emploi

Avertissement : le nombre de demandeur-euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeur-euses d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

Les demandeurs/euses d'emploi inscrit-e-s sur les listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Demandeur-euses d'emploi en catégorie ABC	210 410	39 311	42 467	17 175	13 026	17 309	43 488	25 190	12 264
Évolution N-1*	-3%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
Demandeur-euses d'emploi TH catégorie ABC	20 789	3 851	3 261	1 664	1 627	2 080	4 940	2 523	843
Évolution N-1*	-6%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
Part des DE TH sur l'ensemble des DE	10%	10%	8%	10%	12%	12%	11%	10%	7%
dont catégorie A	76%	58%	73%	57%	80%	60%	73%	55%	74%
dont femmes	49%	52%	48%	53%	47%	50%	53%	53%	48%
dont jeunes (< 26 ans)	4%	17%	4%	16%	3%	16%	3%	16%	5%
dont 50 ans et plus	52%	27%	51%	26%	50%	25%	51%	28%	51%
dont niveau ≤ CAP	70%	53%	66%	47%	66%	50%	67%	52%	71%
dont 1 à 2 ans de chômage	22%	20%	22%	19%	22%	20%	24%	20%	21%
dont > 2 ans de chômage	36%	26%	37%	27%	36%	25%	28%	23%	37%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-e-s en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 1er trimestre 2020 (moyennes)

*Évolution par rapport au 1er trimestre 2019 DE : demandeur-euse d'emploi TH : travailleur-euse handicapé-e

Caractéristiques des demandeur-euses d'emploi en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté au regard de l'ensemble des demandeur-euses d'emploi

Demandeurs/euses d'emploi TH



49 % ←

Femmes

→ 52 %

4 % ←

jeunes (< 26 ans)

→ 17 %

52 % ←

50 ans et plus

→ 27 %

70 % ←

niveau ≤ CAP

→ 53 %

36 % ←

2 ans ou plus de chômage

→ 26 %

Ensemble des demandeurs/euses d'emploi



Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-es en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 1^{er} trimestre 2020 (moyennes)

Les motifs d'inscriptions sur les listes de Pôle emploi en BFC

	Demandeur-euses d'emploi TH	Ensemble des demandeur-euses d'emploi	Part des TH
Ensemble des inscrit-es	1 175	20 274	6 %
dont fin de contrat	11 %	17 %	4 %
dont licenciements	9 %	9 %	6 %
dont rupture conventionnelle de CDI	3 %	6 %	3 %
dont sortie de stage	13 %	6 %	13 %
dont fin de maladie, maternité	2 %	5 %	12 %

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-es en catégorie A, B, C au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 1^{er} trimestre 2020 (moyennes)

Les jeunes accompagnés par le réseau des Missions locales en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Jeunes accompagnés	41 120	7 416	6 151	2 473	4 750	4 329	8 139	5 866	1 996
dont jeunes ayant une RQTH	1 581	329	184	140	190	152	333	171	82
Part des jeunes ayant une RQTH	3,8%	4,4%	3%	5,7%	4%	3,5%	4,1%	2,9%	4,1%

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données définitives – année 2019

Caractéristiques des jeunes ayant une RQTH accompagnés par le réseau des Missions locales



- ▶ 59 % sont des hommes
- ▶ 40 % sont âgés de 18 à 21 ans
- ▶ 58 % sont âgés de 22 ans ou plus
- ▶ 45 % ont peu ou pas de qualification (niveau VI et Vbis)
- ▶ 12 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
- ▶ 11 % résident dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV)
- ▶ 27 % résident dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Les demandeur-euses d'emploi accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de dossiers actifs en fin de période (stock)	8228	1610	932	736	953	964	1874	985	174
Nombre de personnes accueillies pendant le semestre	1771	290	212	250	150	180	409	223	57
Nombre de personnes prises en charge pour accompagnement dans le semestre	1543	234	205	214	125	176	336	201	52
dont femmes	55%	51%	52%	56%	54%	60%	55%	53%	60%
dont moins de 25 ans	6%	6%	6%	5%	17%	6%	5%	6%	4%
dont 50 ans et plus	37%	36%	37%	38%	25%	39%	42%	33%	37%
dont niveau VI et Vb	20%	22%	17%	20%	23%	17%	24%	21%	9%
dont handicap moteur (1)	54%	66%	51%	59%	43%	51%	53%	51%	44%
dont maladie invalidante (1)	23%	20%	27%	21%	27%	21%	23%	22%	31%
dont handicap psychique (1)	8%	4%	10%	8%	12%	7%	9%	7%	10%
dont sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi	28%	34%	22%	55%	14%	23%	28%	16%	21%
dont sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'a jamais travaillé	56%	56%	71%	15%	75%	62%	49%	74%	79%

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020

(1) Les autres personnes se répartissent dans les catégories suivantes : handicap visuel, auditif, mental, multi-handicap et autres



L'accès à l'emploi

Les actions mobilisées

Les prestations d'accompagnement réalisées par Pôle Emploi

➔ Total des entrées en prestation sur le 1er semestre 2020 : 40 634, dont 3246 TH, soit 8% des entrées.

Dont :

		Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Recherche d'emploi ⁽¹⁾	Tout public	20 271	2 913	4 125	1 367	1 475	1 617	3 642	3 334	1 978
	Dont TH	9%	11%	5%	8%	10%	9%	12%	8%	9%
Orientation et formation ⁽²⁾	Tout public	12 767	2237	3159	880	840	1045	2082	1733	791
	Dont TH	8%	8%	5%	9%	10%	9%	10%	7%	5%
Évaluation ⁽³⁾	Tout public	4 073	597	752	367	239	507	852	545	214
	Dont TH	7%	9%	4%	7%	7%	9%	9%	4%	5%
Création d'entreprise ⁽⁴⁾	Tout public	2 909	482	599	418	134	210	614	246	206
	Dont TH	6%	7%	5%	3%	7%	10%	7%	5%	3%

Source : Pôle Emploi, 1er semestre 2020

(1) Dont Informations collectives, Actions collectives, Ateliers, Atouts jeunes, et Valoriser son image pro.

(2) Dont Informations collectives, Kits sectoriels, Ateliers, Activ'projet, Prépa Compétences, Préparation VAE, Rendez-vous Rebond, Regards Croisés

(3) Dont Évaluation des compétences et connaissances professionnelles, évaluation des habiletés par simulation, période de mise en situation en milieu professionnel

(4) Dont Informations collectives, dont Ateliers, donc Activ'Créa

La mobilisation des formations par les demandeur-euses d'emploi

La formation continue des personnes en recherche d'emploi

	Région
Ensemble de l'effectif	25 006
dont TH	4 290
Part des TH	17,2 %

Source : Dares, base Brest – Traitement Direccte BFC, SESE

Note : comptage du nombre d'entrées (et non du nombre de stagiaires).

Données à fin septembre 2019.

Les formations courtes Agefiph

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
TOTAL	190	31	28	8	32	12	15	64	0
Dont prestation 1 : Lever les freins à l'emploi	107	15	9	0	21	0	15	47	0
Dont prestation 2 : Élaborer son projet professionnel	77	10	19	8	11	12	0	17	0
Dont prestation 3 : Activer son projet professionnel	6	6	0	0	0	0	0	0	0

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/01/2020 au 30/06/2020

Les formations courtes Agefiph - suite



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap*

- ▶ 190 entrées en prestations, touchant 166 bénéficiaires
- ▶ 49 % présentent un handicap moteur, 20 % une maladie invalidante, 16 % un handicap psychique,
- ▶ 28 % des bénéficiaires sont bénéficiaires de l'ARE, 15 % sont non bénéficiaires des minimas sociaux
- ▶ 78 % des bénéficiaires se situent entre 35 et 59 ans, 61 % ont plus de 45 ans.
- ▶ 84 % des bénéficiaires présentent un niveau V ou moins,
- ▶ 48 % sont des femmes.

* caractéristiques des stagiaires entré-es en formation en 2020

Le « devenir à l'issue de la formation » concerne les stagiaires entré-es en formation en 2019.

Le suivi à 6 mois n'est pas disponible pour la période concernée.



Devenir à l'issue de la formation (2019)*

Suivi à 6 mois après la sortie (151 parcours exploitables sur un total de 692 bénéficiaires) :

- ▶ 41 % des bénéficiaires sont demandeurs/euses d'emploi,
- ▶ 19 % des bénéficiaires sont en formation,
- ▶ 21 % des bénéficiaires sont en emploi (16 % en 2018)
- ▶ 7 % des bénéficiaires ne pas disponibles pour des raisons de santé.

Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	1750	340	209	140	91	175	325	233	237
dont stagiaires TH	328	47	27	39	30	41	60	40	44
Part des stagiaires TH	19 %	14 %	13 %	28 %	33 %	23 %	18 %	17 %	19 %

Source : Conseil régional – Dispositifs DAQ entrées du 01/01/2020 au 29/06/2020



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 328 entrées de stagiaires TH sur le 1er semestre 2020
- ▶ 61 % sont des femmes,
- ▶ 8 % sont âgé-es de moins de 26 ans,
- ▶ 46 % sont âgé-es de plus de 45 ans,
- ▶ 76 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

Suivi à 6 mois après la sortie (sur 108 parcours suivis) :

- ▶ À l'issue de cette formation, 32 % des stagiaires en situation de handicap sont entrés ou vont entrer en formation.

Les formations qualifiantes du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	2508	512	532	195	244	274	428	204	119
dont stagiaires TH	332	51	75	35	26	55	65	21	4
Part des stagiaires TH	13 %	10 %	14 %	18 %	11 %	20 %	15 %	10 %	3 %

Source : Conseil régional - Programmes qualifiants entrées en formations du 01/01/2020 au 29/06/2020



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 332 entrées de stagiaires TH sur le 1er semestre 2020
- ▶ Répartition totalement égale entre femmes et hommes.
- ▶ 69 % ont plus de 36 ans, les moins de 26 ans représentent 14 % des stagiaires
- ▶ 67 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

- ▶ 24 % sont en emploi (CDD uniquement)
- ▶ 5 % ont une promesse ferme d'embauche
- ▶ 12 % sont en formation ou ont une promesse d'entrée en formation
- ▶ 59 % sont sans emploi

Formations financées par Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
Ensemble des entrées	3397	274	8%
dont action de formation conventionnée (AFC)	637	61	10%
dont aide individuelle à la formation (AIF)	1 381	128	9%
dont action de formation préalable au recrutement (AFPR)	718	43	6%
dont préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)	398	27	7%
dont préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	263	15	6%

Source : Pôle emploi – entrées en formation au 1er semestre 2020

Les formations spécifiques dans les dispositifs de réadaptation professionnelle (CRP / CPO)

	Pré-orientation	Formation	Total
Entrées dans le dispositif	112	178	290 (-17 % N-1)

Source : L'Adapt – Fagerh – année 2019

Caractéristiques des stagiaires



- ▶ 46 % sont des femmes,
- ▶ 8 % ont moins de 25 ans,
- ▶ 24 % ont 50 ans ou plus,
- ▶ 70 % ont un niveau de formation ≤ au CAP,
- ▶ 20 % sont sans emploi depuis 2 ans ou plus,
- ▶ 61 % présentent des déficiences motrices, 9 % présentent des troubles psychiques.

Devenir à l'issue de la formation*



- ▶ Taux d'insertion à l'issue de la formation qualifiante : 43 %
- ▶ 52 % des personnes insérées ont signé un CDI
- ▶ 41 % des personnes insérées ont signé un CDD

* stagiaires sorti-es de formation en 2018 et ayant renseigné leur devenir à l'issue de celle-ci.

Les formations en alternance

Les contrats d'apprentissage

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
Entrées en contrats d'apprentissage	20 063	225	1,1%

Source : Conseil régional – données au 01/01/2019

Les contrats de professionnalisation

	Ensemble des bénéficiaires	Bénéficiaires TH	Part des bénéficiaires TH
Entrées en contrats de professionnalisation	7 120	89	1%

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE – Année 2019

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires



Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap

- ▶ 43 % des contrats de professionnalisation concernent des femmes,
- ▶ 68 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 2 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2019

Les contrats aidés

	Ensemble des contrats	Contrats concernant un-e TH	Part des stagiaires TH
Total entrées en CAE-PEC	1156	230	20%

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, chiffres de janvier à fin mai 2020

CAE-PEC (Parcours Emploi Compétences)

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires



Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap

- ▶ 57 % des contrats concernent des femmes,
- ▶ 6 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 47 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2019

L'insertion par l'activité économique (IAE)

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Personnes accueillies en SIAE	10 370	1539	2 316	1 069	755	681	1 693	1 855	462
dont TH	7%	7%	6%	9%	8%	11%	7%	6%	6%
Personnes sorties des SIAE	9337	1423	2 035	1 026	774	600	1 576	1 492	411
dont TH	7%	6%	6%	7%	8%	11%	7%	6%	4%
dont emploi (durable ou non)	2987	545	546	287	231	151	538	651	129
dont TH	5,5%	4,4%	4,6%	5,6%	ND	10,6%	6,5%	5,4%	ND

Source : ASP, Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2018 – données définitives

ND : Non diffusable

Note : comptage au lieu de travail (selon localisation des SIAE)



L'accès à l'emploi

L'insertion professionnelle

Avertissement : le nombre de demandeurs/euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

Les personnes sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de personnes sorties des listes de Pôle emploi	19 944	3783	5151	1717	1275	1596	3811	2409	1202
dont TH	1 542	268	252	134	128	165	347	188	60
Part des TH	8 %	7 %	6 %	8 %	10 %	10 %	9 %	8 %	5 %

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-es au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 1er trimestre 2020.

Les principaux motifs de sorties des listes de Pôle emploi

	Région	
	TH	TP
Total sorties	1 542	19 944
Dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	41 %	45 %
Dont : entrée en stage, en AFR, en APR	19 %	11 %
Dont : reprise d'emploi	10 %	17 %
Dont : maladie, congés maternité, accident du travail	6 %	4 %

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	TH	TP														
Total sorties	268	3 783	252	4 151	134	1 717	128	1 275	165	1 596	347	3 811	188	2 409	60	1 202
Dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	44%	44%	48%	47%	34%	43%	38%	44%	36%	42%	39%	45%	39%	44%	40%	48%
Dont : entrée en stage, en AFR, en APR	17%	12%	17%	10%	21%	11%	20%	12%	22%	14%	16%	10%	20%	10%	25%	12%
Dont : reprise d'emploi	11%	18%	9%	17%	11%	18%	ND	15%	9%	16%	11%	16%	10%	16%	ND	14%
Dont : maladie, congés maternité, accident du travail	ND	4%	5%	3%	8%	4%	7%	3%	ND	2%	7%	5%	7%	4%	ND	2%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-es au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 1er trimestre 2020.

TH : Travailleur-euses handicapé-es / TP : Tous publics

Les placements réalisés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de contrats de travail signés	2030	263	215	296	115	455	373	271	42
Nombre de contrats signés ≥ 3 mois et création d'activité	912	170	130	93	76	139	175	110	19
dont signés avec un employeur privé	79%	79%	76%	79%	68%	85%	75%	80%	70%
dont signés avec un employeur public	21%	21%	24%	21%	32%	15%	25%	20%	30%
Nombre de personnes concernées par ces contrats	1277	211	159	141	98	223	247	164	34

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020

Caractéristiques des placements réalisés dans la période



2030 signatures de contrats de travail sur le 1er semestre de 2020

- ▶ 10 % des contrats signés sont des CDI (17 % en 2018)
- ▶ 13 % des contrats signés sont des CDD de 3 à 6 mois,
- ▶ 20 % des contrats signés sont des CDD de plus de 6 mois,
- ▶ 40 % des contrats signés sont des temps partiels.

Caractéristiques des personnes insérées durant la période



- ▶ 56 % sont des femmes,
- ▶ 43 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 19 % ont un niveau de formation inférieur au CAP, 31 % ont un niveau Bac et plus,
- ▶ 53 % ont un handicap moteur et 6 % ont un handicap psychique,
- ▶ 37 % étaient sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'avaient jamais travaillé, 33 % étaient sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi.
- ▶ 42 % ont été accompagnées 2 ans ou plus.

Les placements réalisés par les Missions locales

	Les placements concernant des jeunes ayant une RQTH en Bourgogne-Franche-Comté
Emploi	807
Alternance	22
Formation	308
Immersion en entreprise	558

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données définitives – Entrées en situation en 2019



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé

Les établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi

	Région
Nombre d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi	3 574
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	303 415
Nombre théorique de travailleurs-euses handicapé-es que les établissements devaient employer*	16 366
Nombre d'établissements sous accord	381
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	60 001
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	243 414

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Le nombre de travailleurs/euses handicapé-e-s que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi des établissements assujettis (hors accord, soit 89,3 % des établissements)

	Région
Avec emploi direct de travailleurs handicapés	85 %
Dont : travailleurs-euses handicapé-es seulement	39,2 %
travailleurs-euses handicapé-es + sous-traitance avec le secteur protégé	20,8 %
travailleurs-euses handicapé-es + sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière	12,9 %
travailleurs-euses handicapé-es + contribution financière à l'Agefiph	12,1 %
Sans emploi direct de travailleur-euse handicapé-e	15 %
Dont : contribution financière à l'Agefiph seulement	6,5 %
contribution financière Agefiph + sous-traitance avec le secteur protégé	8,4 %

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

Les salarié-es en situation de handicap dans les établissements assujettis

Remarque : Les salarié-es pris-es en compte sont celles et ceux employé-es directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition et hors stagiaires). Ces salarié-es sont décompté-es selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

	Région
Etablissements assujettis y compris ceux sous accord	
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en personnes physiques	16 652
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en unités bénéficiaires *	13 379
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires	4,4 %
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en équivalents temps plein **	12 156
Taux d'emploi direct en équivalent-temps plein	4 %

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Chaque travailleur-euse handicapé-e compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

** Le décompte des travailleurs-euses handicapé-es employé-es en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Le secteur public

Les employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs publics assujettis	504	74	69	57	55	36	113	77	23
dont fonction publique territoriale	326	45	44	44	36	28	65	45	19
dont fonction publique hospitalière	144	17	17	10	16	5	46	30	3
dont fonction publique d'État	34	12	8	3	3	3	2	2	1

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 – Traitement EMFOR BFC

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90	
Emploi direct de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)	Uniquement emploi	25 %	20 %	14 %	18 %	35 %	33 %	27 %	32 %	26 %
	Emploi + dépenses	38 %	32 %	61 %	26 %	35 %	50 %	37 %	27 %	39 %
	Emploi + contribution	9 %	8 %	ND	16 %	ND	ND	12 %	17 %	ND
	Emploi + dépenses + contribution	19 %	30 %	12 %	32 %	18 %	8 %	18 %	18 %	13 %
Pas d'emploi de BOE	Dépenses + contribution	5 %	7 %	9 %	5 %	ND	ND	4 %	4 %	13 %
	Contribution uniquement	3 %	ND	ND	ND	9 %	0 %	3 %	ND	ND
Taux emploi légal*	6,22 %	5,70 %	6,82 %	6,05 %	6,34 %	8,81 %	5,99 %	5,87 %	5,35 %	
Taux emploi direct**	5,77 %	5,24 %	6,31 %	5,68 %	6,08 %	7,35 %	5,65 %	5,52 %	5,04 %	

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 - Traitement EMFOR BFC ND : Non diffusable

*Taux d'emploi légal = (Nombre de bénéficiaires + Equivalents bénéficiaires) / Effectif ETR.

** Taux d'emploi direct = Nombre de bénéficiaires / Effectif ETR.

Les agents en situation de handicap

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Salarié-es en situation de handicap	6 939 (6 877 en 2017)	1 363	1 643	605	591	419	1 228	716	371

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 - Traitement EMFOR BFC

Caractéristiques des agent-es en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 67 % sont des femmes,
- ▶ 72 % sont titulaires de la catégorie C,
- ▶ 56 % sont âgé-es de 41 à 55 ans,
- ▶ 30 % sont âgé-es de plus de 55 ans,
- ▶ 63 % sont des agent-es recruté-es comme travailleur-euses reconnu-es handicapé-es par le CDAPH.



La mobilisation du monde économique

Le secteur adapté et protégé

L'entreprise adaptée (EA) fonctionne comme une entreprise en milieu ordinaire, mais sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap leur permettant ainsi d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

Un établissements et service d'aide par le travail (ESAT) est une structure qui offre aux travailleurs-euses handicapé-es des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif leur permettant d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.¹

1. Service-public.fr

Les entreprises adaptées (EA) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	26	7	5	1	3	3	3	3	1
Nombre d'aides aux postes	1 307	379	282	35	83	242	90	82	113

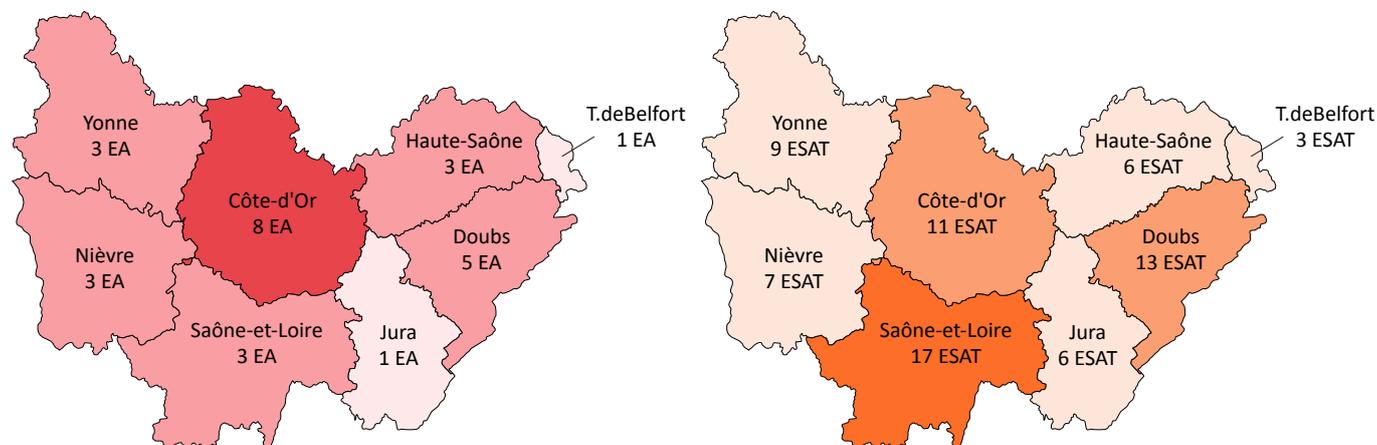
Source : Direccte Bourgogne-Franche-Comté – données au 1^{er} juillet 2019

Les établissements et service d'aide par le travail (ESAT) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	72	11	13	6	7	6	17	9	3
Nombre de places	5 777	1 036	1 128	592	458	514	1 048	656	345

Source : ARS – données au 31 décembre 2019

Les EA et ESAT en Bourgogne Franche-Comté





La mobilisation du monde économique

L'accompagnement des employeurs

Les employeurs accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs clients	3 993	405	557	451	673	227	1257	349	74
dont employeurs nouveaux	7%	10%	6%	6%	1%	13%	6%	21%	11%
dont employeurs publics	697	71	80	79	137	53	196	61	20
dont visités durant la période	386	75	77	77	30	66	36	19	6

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020

Caractéristiques des employeurs clients Cap emploi



- ▶ 51 % ont moins de 20 salarié-es/agent-es,
- ▶ 49 % ont au moins 20 salarié-es/agent-es,
- ▶ 10 % exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 83 % exercent dans le domaine tertiaire.

Prestations Cap emploi mobilisées par les employeurs

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Information et mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées	1588	173	251	114	517	142	161	197	33
Appui au recrutement de personnes handicapées	3175	281	435	364	439	158	1215	233	50
Suivi du salarié en emploi	468	89	82	55	64	20	82	63	13

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020

Les offres recueillies par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'offres recueillies	477	131	156	35	12	35	33	64	11
dont offres relevant du secteur public	112	16	58	11	0	7	7	12	1
dont offres émanant d'employeurs de 20 salarié-e-s/agent-e-s et plus	350	114	126	19	7	26	18	35	5

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité

Les arrêts maladie de 60 jours ou plus

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Les arrêts maladie de 60 jours ou plus	26 862	5471	4487	2339	1769	2483	5683	3225	1405

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – 1er semestre 2020

Champs : nombre de signalements arrêts de travail 60 jours et plus transmis au service social CARSAT au 1er semestre 2020

Les accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet reconnus au 1er semestre 2020

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des accidents du travail	14316	3278	2514	1350	940	1032	2958	1665	579
Dont AT avec arrêt > 90 jours	1187	299	173	100	85	81	261	142	46
Dont AT avec IP	18	5	s	s	5	s	s	s	s
Ensemble des maladies professionnelles	916	149	148	43	69	86	326	54	41
Dont MP avec arrêt > 90 jours	223	37	35	8	18	23	84	11	7
Dont MP avec IP	20	s	s	s	s	s	11	s	s
Ensemble des accidents de trajet	2415	612	514	163	135	165	476	259	91
Dont accidents de trajet avec arrêt > 90 jours	136	37	25	14	10	13	23	11	s
Dont Accident de trajet avec IP	5	s	s	s	s	s	s	s	s

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – 1er semestre 2020 – données provisoires

Le nombre de sinistres correspond à l'année de reconnaissance, quelle que soit la date de survenue du sinistre. Liste mise à jour le 16/07/2020. Toutes les IP 2020 ne sont pas encore attribuées aux sinistres. Le nombre de sinistres avec IP est donc évolutif (données DRP).
S : chiffre soumis au secret statistique



Le maintien dans l'emploi

Les prises en charge

Prises en charge par la Carsat

Mesures mobilisées par le service social Carsat

	Région
	2 080
Visite préreprise	209
Bilan individuel de compétences	339
P. I. 1ère catégorie	1136
Aménagement poste	110
Préorientation	67
Formation centre de rééducation professionnelle	55
Autres (* temps partiel thérapeutique, essais encadrés, CRPE)	164

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – 1er semestre 2020

Cas complexes traités par la PDP : 185 en région

Prises en charge par les Cap emploi

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours ouverts sur la période	325	61	61	48	19	18	62	56

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020

Caractéristiques des personnes et employeurs accompagnés par Cap emploi en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 44 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 53 % sont des employés qualifiés,
- ▶ 16 % sont des ouvriers qualifiés,
- ▶ 62 % présentent une déficience motrice,
- ▶ 13 % présentent une déficience auditive ou visuelle,
- ▶ 18 % présentent une maladie invalidante,
- ▶ 43 % ont pour origines des troubles une maladie autre que professionnelle.



- ▶ 30 % des employeurs comptent moins de 20 salarié-es/agent-es,
- ▶ 70 % des employeurs comptent 20 salarié-es/agent-es ou plus,
- ▶ 26 % des employeurs exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 60 % des employeurs exercent dans le domaine tertiaire.





Le maintien dans l'emploi

Les résultats de l'accompagnement

Critères de fin de prise en charge sur les dossiers clos du Service social Carsat

	Région BFC 1er semestre 2020
TOTAL	1 141
Maintien marché du travail	
Demandeur-euse d'emploi suite à licenciement pour inaptitude	133
Orientation accompagnée vers partenaires chargés de l'insertion (Pôle emploi, OPS, CEP)	74
Demandeur-euse d'emploi suite à une fin de contrat/ fin de mission	18
Formation professionnelle	19
Sortie avec solution sociale	
Fin intervention PDP suite invalidité (non-demandeur d'emploi)	72
Fin intervention PDP suite incapacité AT MP (non-demandeur d'emploi)	18
Fin intervention PDP suite retraite	31
Maintien dans l'entreprise	
Reprise du poste initial	179
Maintien dans l'entreprise à un autre poste	62
Arrêt de travail pour le même motif médical	24
Arrêt de travail pour autre motif médical	7
Maintien hors de l'entreprise initiale	
Reprise activité dans une autre entreprise (CDD, CDI, Intérim)	55
Création d'entreprise	5
Interruption autres catégories	
Interruption intervention PDP à l'initiative de l'assuré	53
Fin intervention PDP suite aggravation état de santé (maladie)	35
Fin intervention PDP suite aggravation état de santé (AT MP)	26
Indemnités versées par Pôle Emploi	118
Pension invalidité	97
Autres (motif non connu, autres activités, RSA, travailleur indépendant, sorties de travail avec revenu, sorties de travail sans revenu, AAH)	115

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – 1er semestre 2020

Source I PDP 9 : un même bénéficiaire peut être concerné plusieurs fois par une même problématique PDP dans la période. Il s'agit de la situation en fin d'accompagnement PDP (entretien dans la période).

Parcours d'accompagnements Cap emploi clos

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours clos sur la période	329	76	68	50	16	24	53	42
Nombre de maintiens réussis sur la période	284 (soit 86%)	65	60	37	16	23	46	37
dont maintien même poste	260 (soit 92%)	57	58	34	16	21	42	32
dont maintien autre poste	22	8	ND	ND	0	ND	ND	5

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 30/06/2020
 ND : non diffusable

Les inscriptions à Pôle Emploi suite à licenciement pour inaptitude

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'inscriptions à Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude	3 593 [+10 % N-1]	653	546	330	245	410	795	475	139

Source : Pôle Emploi – SISP/STMT – année 2019

Caractéristiques des personnes inscrites en 2019 sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 56 % sont des femmes,
- ▶ 44 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 31 % sont des employés qualifiés,
- ▶ 17 % ont une RQTH,
- ▶ 77 % sont non bénéficiaires d'une obligation d'emploi,
- ▶ 61 % exercent dans le domaine tertiaire.



Une démarche partenariale

Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés par le Service Études Statistiques Évaluation de la Direccte Bourgogne Franche-Comté avec l'appui de la coordination du PRITH en collaboration avec de nombreux partenaires locaux en tant que source d'informations statistiques : la Direccte, l'Agefiph, le Fiphfp, les MDPH, l'Éducation nationale, Chéops, les Missions locales, Pôle emploi, le Conseil régional, la Dares, l'Adapt, la Dress, Handi-pacte, la Carsat, les SST, la MSA, le RSI, la Fagerh, Emfor, l'ARS, UNEA.

Pour plus d'information, consultez notre site internet

www.prith-bfc.fr



ANSA AlterÉgal Practhis

Coordination du PRITH Bourgogne-Franche-Comté
prith-bfc@handiplace.org - 04 75 78 34 57